

# La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

nov. | déc.

**2024**

jan. | Fév.

**2025**



page **3** **COMMUNE**

page **19** **ASSOCIATIONS**

page **22** **INFOS PRATIQUES**



# ÉTO ÉDITO

La **BERNERIE** en **RETZ**  
bulletin municipal  
2024/2025

nov. | déc. | janv. | fév. | 2024/2025  
Mairie de La Bernerie en Retz :  
16 rue Georges Clemenceau  
44760 La Bernerie-en-Retz  
Tél. : 02 40 82 70 56  
Site : www.mairie-labernerie.fr  
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz  
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr  
Horaires d'ouverture : Lundi, jeudi et  
vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / Mardi : 9h  
à 12h et 15h à 17h / Mercredi : 9h à 12h  
Samedi 9h30 à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois,  
fermé juillet et août).

Tirage : 2200 exemplaires. Toute  
reproduction, même partielle est interdite.  
Directeur de la publication : Jacques Prieur.  
Photo couverture : © Mairie de La Bernerie  
Conception, mise en page et impression :  
Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT®



Chères bernériennes, chers bernériens

Qu'ils nous ont fait du bien ces jeux olympiques et paralympiques ! Quelle belle parenthèse estivale ! Les Français ont montré qu'ils étaient capables de s'enthousiasmer pour les performances des athlètes, qu'ils soient olympiques ou paralympiques, de se rassembler autour des valeurs du dépassement de soi et de l'inclusion, de faire preuve d'optimisme et de joie de vivre. Souhaitons que l'esprit de cette trêve estivale perdure, et que nos concitoyens retrouvent la fierté d'appartenir à un pays qui possède une histoire, un patrimoine remarquable que nous envient beaucoup de nations, et des valeurs de fraternité et de solidarité qui sont l'honneur des sociétés humanistes.

Sur le plan communal, l'automne va être synonyme de grands travaux, dont certains sont particulièrement attendus.

Le platelage en haut de la grande plage va être restauré. Les lambourdes en pin traité vont être remplacées par des lambourdes en azobé sur longrines en béton et les lames en ipé endommagées seront remplacées par des lames de même nature. Les jeux de plage seront rehaussés pour faire face à l'engraissement de la plage en sable, et une haie d'oyats viendra protéger le platelage et éviter l'érosion de la plage. Le nouveau platelage devrait être opérationnel pour l'été 2025.

Les travaux de réalisation du nouveau terrain de football ont débuté à l'automne, après l'avis favorable du pôle eau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Les vestiaires seront surmontés de panneaux photovoltaïques permettant une auto-consommation électrique collective sur plusieurs bâtiments municipaux.

La construction de l'espace santé, situé sur le bas du parking Wilson, a également commencé, pour une livraison prévue fin 2025. Ce bâtiment disposera de 5 cabinets médicaux et d'espaces partagés, permettant d'accueillir de jeunes médecins qui préfèrent travailler au sein d'une équipe. Dans l'attente de la disponibilité de cet espace santé, la municipalité héberge gracieusement le docteur Palomba, qui exerce sur la commune en complément du docteur Lemoing Pelon.

Les nouveaux accotements rue des Moutiers ont pour objectif de mieux contribuer à infiltrer les eaux pluviales. Ces travaux sont réalisés par la communauté d'agglomération, tout comme ceux sur le réseau d'assainissement des eaux usées du vallon de Versannes et sur les postes de relèvement de Crève-Cœur, Falaise, Maxence, La Source, Les Carrés, qui visent à limiter les surverses en cas de fortes pluies.

Les effectifs scolaires sont à nouveau en légère progression, avec 219 élèves à la rentrée. Les enfants scolarisés vont pouvoir profiter de leur nouvelle cour renaturée, avec des espaces permettant des activités calmes et d'autres plus favorables à la pratique sportive.

Dans le bulletin municipal, vous trouverez également des informations sur les 13 nouveaux logements sociaux de la commune, sur le futur parking de délestage, sur les après-midi rencontre du CCAS et bien d'autres sujets qui je l'espère sauront vous intéresser.

Au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble des agents de la commune, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal.

**Le Maire  
JACQUES PRIEUR**

# RENTREE 2024 à l'école René-Guy Cadou

*219 élèves ont pris ou repris le 2 septembre le chemin de l'école.*

**Ils ont été accueillis par une équipe enseignante stable**

**En maternelle :** Charlotte PINAULT, aidée par Laurence CABARET et Olivia LEPECULIER accueille les TPS-PS; Christelle LE ROUX (nouvelle enseignante), aidée de Katia BACCONAIS, les MS; Erwann LAUNAY, aidé par Corinne LE ROCH, les GS.

**En élémentaire :** Delphine BORRIER, directrice, et Cloé MICHALOWSKI, aidées par Christine BRUNEAU, accueillent les GS-CP; Stéphanie AMBERNY les CP-CE1; Anne JEGOU les CE1; Gaëlle GABORIT les CE2; Stéphanie POUPARD les CE2-CM1 et Audrey MENGIN-LECREULX et Charlotte MICHAUD les CM2.

Les deux dernières années, très sportives, marquées par la labellisation

Génération 2024 de l'école (en lien avec les Jeux Olympiques) se sont achevées par le voyage à Paris de 70 élèves de CE2, CM1 et CM2 qui ont pu assister à une compétition de para-athlétisme au stade de France.

**Cette année, d'autres projets viendront enrichir les apprentissages fondamentaux :**

- Un projet collectif autour de la mer permettra à tous les élèves de découvrir ce milieu bien spécifique, tout proche d'eux et de réaliser un travail fédérant toute l'école.
- Le sport ne sera pas oublié pour autant puisqu'avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1<sup>er</sup> degré), ils organiseront des activités et rencontres sportives entre écoles publiques du secteur.
- Des activités intergénérationnelles perdureront, incitant les élèves au partage de connaissances, à l'entraide et au respect



*Christelle LE ROUX a été nommée à titre définitif sur l'école. Elle s'occupera de la classe de Moyenne Section. Elle vient de l'école Madeleine Reberrioux (REP+) de Saint Nazaire.*

*Charlotte MICHAUD : Alternante en Master2 (en formation); elle enseignera dans la classe d'Audrey Mengin Lecreulx (CM2), le vendredi.*

de chacun : le potager (éveil aux cycles de la nature), Lire et faire lire (promotion de la lecture)...

Pendant les vacances d'été, la cour de l'école a été renaturée et réaménagée. Les travaux se sont terminés aux vacances de la Toussaint avec la plantation de 17 arbres.

## Nouveau conseil municipal des enfants, année scolaire 2024-2025

Élus le 3 octobre par leurs camarades de CM1 et CM2 de l'école René-Guy Cadou, lors d'un scrutin où tout est mis en place pour qu'ils votent comme leurs aînés (cartes électorales, bulletins de vote, isolements et urnes), les 4 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants, issus de la classe de CM1 ont rejoint leurs camarades déjà conseillers (de CM2). Ils ont pris leurs fonctions lors de la première réunion du 14 octobre et porteront pendant une ou deux années scolaires la voix de leurs camarades en s'engageant dans

la vie de la commune. Ceints de leur écharpe d'élus, ils représenteront les jeunes bernériens à la cérémonie du 11 novembre, accompagnant leurs aînés dans les célébrations.

Ils choisiront bientôt des thèmes de travail dans le domaine des solidarités, de l'environnement ou de l'animation :

Lors du bilan de fin d'année au mois de juillet, ils ont émis le souhait de réaliser des actions en faveur de la protection des animaux (réalisation d'abris à hérisson) ; de la protection de la



nature (nettoyage de la plage, de la ville, plantation d'arbres...) ; du sport (randonnée, fête du sport) ; de la solidarité (activités intergénérationnelles et rencontre avec les anciens du CME) ; d'actions culturelles (graffs décoratifs...) ; Une année donc encore bien remplie pour cette nouvelle équipe de jeunes conseillers !

# TRAVAUX & PROJETS

## Fin des travaux de réaménagement de la cour de l'école René Guy Cadou

Pendant l'été, la cour de l'école René Guy Cadou a été largement réaménagée. Les travaux s'achèveront par les dernières plantations pendant les vacances de la Toussaint.



Le projet a été élaboré avec les élèves, les enseignants et le personnel de l'école en 2023-2024, dans le but de requalifier l'ambiance paysagère de l'établissement et de créer des espaces mieux définis et plus différenciés en fonction des usages des élèves (temps calmes, espaces de jeux, espace pour la classe en extérieur). Le projet vise aussi à réduire l'imperméabilisation de la cour et à développer la présence de nature au sein de l'établissement, pour lutter contre la formation d'îlots de chaleur et améliorer le confort de tous.



Les élèves disposent désormais d'un terrain de jeux de ballon mieux délimité, de modules propices aux temps plus calmes (table, plots au pied des arbres, transat de lecture) et de plusieurs nouvelles structures de jeux en bois. Un espace en forme de gradins permettra également de proposer des séances pédagogiques en extérieur.

A terme, 17 arbres seront plantés et près de 300 m<sup>2</sup> d'enrobé auront été remplacés par des espaces engazonnés ou des massifs de plantations.



Le projet global (études et travaux) représente un montant de 169 000 € HT. Il est financé à 65 % par la commune de La Bernerie-en-Retz (110 500 €) et à hauteur de 35 % par des financements de l'Etat grâce à la DETR 2024 (35 000 €) et le fonds vert pour la transition énergétique (23 500 €).



## Rue des Moutiers

Après le renouvellement de la couche de roulement en enrobé sur la totalité de la rue, les services de Pornic Agglomération Pays de Retz réalisent l'aménagement des accotements. Les travaux consistent à créer des massifs drainants pour favoriser le stockage des eaux pluviales afin que ces eaux ne viennent pas saturer les réseaux existants et limiter, voire supprimer les débordements. Ces travaux s'accompagnent d'aménagements de sécurisation pour les piétons et d'aménagements paysagers. Ils sont prévus jusqu'à la fin de l'année.

Le montant des travaux pour cette opération est de 455 000 € TTC.

À l'issue de ces travaux, la rue des Moutiers sera totalement réhabilitée, avec la création d'un chaudiou pour favoriser les cyclistes et la sécurisation des piétons. Il restera pour la prochaine saison à maîtriser la vitesse des automobilistes qui reste souvent excessive sur cette rue.



## Livraison des logements Pen Duick et Terre Neuve à La Rogère

Les 13 derniers logements locatifs sociaux de la ZAC de La Rogère ont été livrés par le bailleur social « La Nantaise d'Habitation ». Les familles ont pu s'y installer dès le mois de septembre 2024.

Ils sont situés au 1 rue Jacques Cartier (opération Terre Neuve - 5 logements) et au 16 rue Florence Arthaud (opération Pen Duick - 8 logements). L'ensemble des 13 logements est composé de : 3 T2, 5 T3 et 5 T4.

Les logements ont été conçus par l'architecte « Petit Œuvre » pour le compte de « La Nantaise d'Habitation ». Il s'agit de logements semi-collectifs, disposant chacun d'une entrée individuelle et d'un espace extérieur (jardin ou terrasse). L'architecture des bâtiments reprend, avec des matériaux et un style contemporain, certains des principes des constructions traditionnelles de la commune, notamment la simplicité des volumes et des toitures à deux pentes avec des pignons en façade.



Logements Pen Duick

Logements Terre Neuve





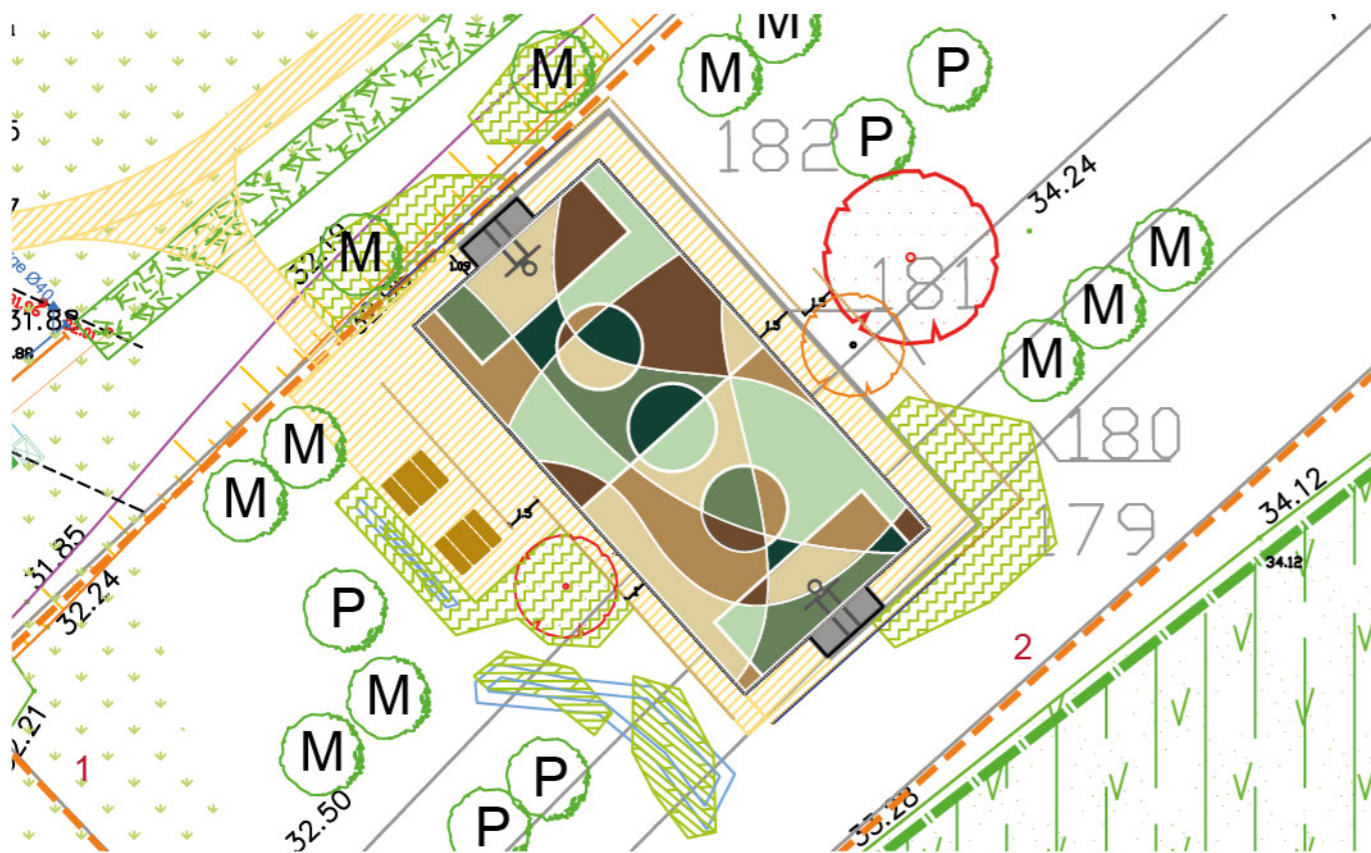
# TRAVAUX & PROJETS

suite

## Un terrain multisports à La Rogère

Le quartier de la ZAC de la Rogère a été développé avec l'ambition d'accueillir des familles dans un cadre de vie sécurisé et dans un environnement privilégié au contact de la nature.

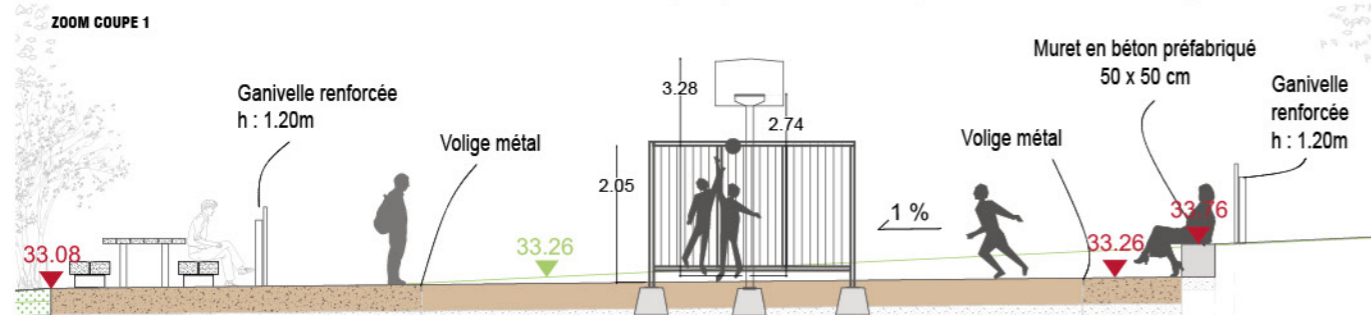
Dans le prolongement de cette ambition, la commune va prochainement réaliser un terrain multisports au cœur du quartier, à proximité de la mare qui borde l'itinéraire Vélocéan.



Afin de préserver les qualités paysagères et la tranquillité du site, un soin tout particulier est apporté à l'intégration du projet dans l'environnement et à la limitation des éventuelles nuisances sonores de l'équipement.

Le terrain permettra avant tout les jeux de ballons (foot, basket, hand...). Son revêtement sera peint de motifs aux couleurs du paysage du quartier. Il sera délimité par des ganivelles en châtaignier telles qu'on les retrouve fréquemment dans les clôtures des habitations de la ZAC. Des tables de pique-nique seront installées et de nombreux arbres et massifs seront plantés afin de créer un espace agréable et convivial.

Le projet global (études et travaux) représente un montant d'environ 100 000 € HT. Il est financé à 60 % par la commune de La Bernerie-en-Retz et à hauteur de 40 % par Quartus, l'aménageur de la ZAC de la Rogère.



## Lancement des travaux du terrain de football du pôle sportif des Grands Prés

La commune s'est engagée de longue date dans la création d'un terrain de football synthétique sur le site des Grands Prés, afin d'offrir des conditions optimales pour la pratique des joueurs et pour le développement du club de la BOCA.

Les travaux d'aménagement du terrain de football des Grands Prés ont débuté au mois de septembre 2024, tout d'abord par la recreation de l'affluent du cours d'eau de Port Royal à travers le site des Grands Prés, puis par les travaux de terrassement du terrain et des futurs vestiaires.



### À terme, le projet comprendra :

- un terrain synthétique avec remplissage naturel aux dimensions réglementaires, ainsi qu'une aire d'échauffement,

- un nouveau bâtiment intégrant 4 vestiaires, 1 vestiaire arbitres, des locaux pour le fonctionnement du club, une vaste salle de convivialité et des sanitaires publics, le tout alimenté par des panneaux photovoltaïques en toiture,

- une nouvelle voie de desserte depuis la rue Auguste Méteveau, permettant de relier l'actuel parking des salles de sports,

- un nouveau parking de 46 places,

- des liaisons piétonnes, des plantations et des aménagements paysagers afin d'intégrer le projet dans l'environnement du quartier,

- des ouvrages de gestion des eaux pluviales et des aménagements hydroécologiques de l'affluent du cours d'eau de Port Royal.

La livraison de l'équipement est prévue pour l'automne 2025. Le projet global (études et travaux) représente un montant de l'ordre de 2,5 M € HT.





# TRAVAUX & PROJETS suite

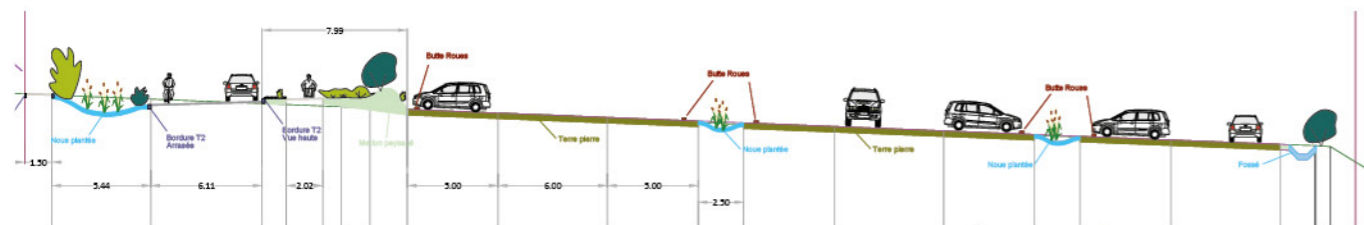
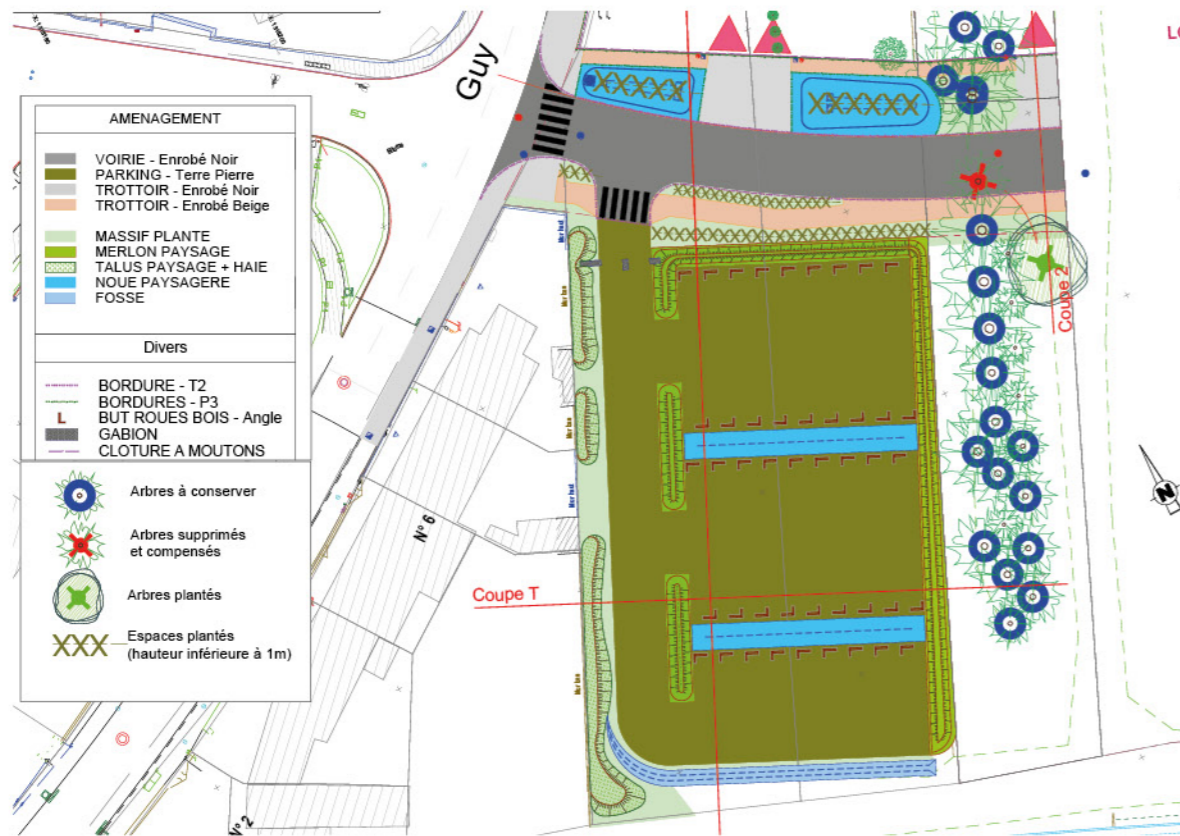
## Parking de délestage et voie d'accès rue René Guy Cadou

Les travaux ont débuté en octobre pour la construction de la voie d'accès au futur EHPAD et la création du parking de délestage de la rue René Guy Cadou.

Situé à proximité du carrefour avec l'avenue des Pins, le parking prévoit 45 places de stationnement afin d'offrir plus de stationnements dans l'agglomération et désengorger le centre-ville. La voie d'accès permettra également de desservir 3 terrains à bâtir, et à plus long terme le futur EHPAD.

L'objectif d'aménagement est de conserver au maximum la trame arborée, et de créer des espaces paysagers perméables favorisant l'infiltration des eaux de surface. Seule la voie d'accès en enrobé sera imperméable. L'axe de vue sur la baie de Bourgneuf sera préservé depuis la rue grâce à la végétation plantée et à la topographie du terrain.

Le coût global de l'opération (études et travaux) est de 286 000 € TTC.



## Autres travaux

### Bâtiment de la mairie

Les menuiseries de la partie centrale de la mairie ont été changées fin septembre pour une meilleure isolation du bâtiment.

### Salles associatives

La salle de Langoutière sera en réfection en cette fin d'année. Les services techniques vont changer les menuiseries, isoler les murs périphériques extérieurs, mettre de l'éclairage LED et l'aménager pour qu'elle

devienne une salle de restauration pour les agents municipaux.

### Restaurant scolaire

Réfection de la partie haute de la couverture zinc (âgée de plus de 20 ans) de la salle réfectoire (l'ancien restaurant scolaire).

Réalisation d'un enclos conteneurs poubelles va être réalisé, impasse des Glaïeuls.

### Aménagement et valorisation du haut de plage

Le chantier de la dépose du plateau et de sa structure a débuté le lundi 21 octobre, pour une durée de 8 mois.

Les lambourdes en pin traité vont être remplacées par des lambourdes en azobé sur longrines en béton et les lames en ipé endommagées seront remplacées par des lames de même nature.

La dépose des lames devrait s'étaler d'octobre à décembre; en effet, chaque lame doit être démontée soigneusement, inspectée pour vérifier qu'elle peut être réutilisée et après mise en palette évacuée temporairement sur le centre technique communal.

La pose des longrines en béton devrait être réalisée en début d'année 2025, de manière à pouvoir installer les lambourdes et reposer les lames au printemps.

Les jeux de plage seront également déposés cet hiver et réinstallés au printemps en tenant compte de l'engraissement de la plage.



Les plantations seront réalisées à l'automne 2025, ce qui marquera la clôture définitive du chantier.

SAS COLAS France pour le gros-œuvre, VALBOIS SAS pour la charpente bois et SAS VERDE TERRA pour l'aménagement paysager sont les 3 entreprises qui interviennent sur ce chantier. La circulation de leurs véhicules se fera par la rue de la Mer, l'avenue de Noirmoutier et la rue du Récif.

L'accès à la Grande Plage sera plus difficile voire interdit selon l'avancement des travaux, par les rues de la Mer, de Noirmoutier, Amiral Gervais, Récif et l'Esplanade Bellevue.

Nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité apposées sur les différentes barrières de travaux.

## Commercialisation des Villas Tabarly à La Rogère

La commune de La Bernerie-en-Retz soutient la production de logements en faveur des jeunes ménages et des actifs du territoire.

La commune participe financièrement à la construction par l'opérateur Coop Logis de 6 maisons individuelles en accession abordable dans le quartier de la Rogère. Les 6 maisons sont proposées à un prix inférieur au marché : T4 à partir de 232 500 € TTC et T5 à partir de 257 000 € TTC. Ceci grâce à la mise en œuvre d'un Bail Réel Solidaire; un dispositif réglementaire qui permet à l'acquéreur du logement de ne pas acheter le foncier, qui reste la propriété d'un organisme public.

Pour plus de renseignements sur les habitations et leurs conditions d'acquisition, vous pouvez contacter l'opérateur Coop Logis au 02 72 56 00 63 ou sur [cooplogis.fr](http://cooplogis.fr)



# L'évolution des pratiques d'entretien DU CIMETIÈRE

## Un peu d'histoire

Ancrée dans les mœurs, la gestion horticole des cimetières, considérée comme traditionnelle, est pourtant récente d'un point de vue historique : elle remonte à la fin des années 1960 et va de pair avec l'utilisation de produits phytosanitaires tels que les dés-herbants chimiques. Elle découle d'un contexte de mécanisation des pratiques d'entretien des espaces verts dont l'objectif principal était d'en faciliter l'entretien. Cette gestion horticole est à l'origine du développement de la notion de « propreté » des espaces verts publics dans les mentalités. Dès lors la végétation spontanée est perçue comme « sale » et « mauvaise ».



C'est à cette période que le paysage des cimetières change : auparavant végétalisés et conçus comme des lieux de promenade et de contemplation de la nature - sur le modèle du cimetière parisien du Père Lachaise - les cimetières se minéralisent durant les années 1960.

## Que dit la réglementation ?

Votée en 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires ou pesticides chimiques dans les espaces verts et de prome-



nades publiques. En 2022, cette interdiction s'est élargie aux cimetières et columbariums. Les collectivités locales sont donc tenues de mettre en place des alternatives écologiques pour l'entretien de leur(s) cimetière(s) et de mettre en œuvre une gestion différenciée en remplacement de l'ancienne gestion horticole.

## Une évolution indispensable

La gestion horticole traditionnelle des cimetières impliquait l'utilisation intensive de pesticides, herbicides et engrais chimiques, qui nuisent à la biodiversité de la faune et de la flore et qui polluent les sols et l'eau. Elle est remplacée par une gestion différenciée des cimetières qui préserve et enrichit la biodiversité des espaces verts et naturels, limite les pollutions (intrants phytosanitaires, bâches plastiques et tissées, réduction des émissions de CO2 par la diminution de la fréquence des tontes) et

préserve les ressources naturelles (valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau).

**Elle s'accompagne d'une flore spontanée (communément appelée « mauvaises herbes ») qui :**

- Favorise l'installation et le maintien de la biodiversité locale, en tant que source d'alimentation et habitat pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères.
- Améliore la fertilité des sols, notamment en stimulant l'activité biologique.
- Lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.
- Contribue à améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols en assurant un rôle de phytoépuration (filtration des particules polluantes).
- Limite le phénomène d'îlot de chaleur urbaine et apporte de la fraîcheur dans les villes.

## Pourquoi une gestion différenciée des espaces verts communaux ?

Pour rappel, la gestion différenciée des espaces verts consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace communal, en fonction de l'utilisation et de la localisation de celui-ci dans la commune.

**Elle permet de mieux répartir les charges d'entretien des espaces verts au profit d'un quadruple avantage :**

- Ecologique : à travers des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement.
- Economique : à travers l'optimisation des moyens humains, matériels et financiers qui permettent de réduire les coûts d'entretien et de faire face à l'augmentation des surfaces végétalisées, en réponse aux objectifs de la stratégie nationale biodiversité 2030.
- Social : à travers l'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants par la mise à leur disposition d'une diversité d'espaces qui

répondent à leurs usages multiples des espaces verts. Par ailleurs, de nombreuses études ont montré que la présence de végétal améliorerait le bien-être des citoyens en diminuant notamment leur stress.

- Culturel : à travers la valorisation de l'identité des paysages communaux et la mise en valeur du patrimoine architectural et végétal de la commune, reconnu par l'obtention du label régional « Villes et Villages Fleuris ».

# Les espaces verts de la commune

Dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion différenciée de ses espaces verts, la commune a mené une enquête, du 26 mars au 26 juin, sur leur fréquentation, avec pour objectif de caractériser leur fonction et leurs usages afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et d'adapter le mode d'entretien de ces espaces pour respecter au mieux l'environnement.

Les habitants et les visiteurs de la commune pouvaient y répondre grâce à un questionnaire en ligne et en format papier disponible à l'accueil de la mairie.

**227 personnes ont répondu à ce questionnaire dont voici les principaux résultats :**

- 85 % fréquentent les espaces verts de la commune.
- 90 % s'y promènent, 43 % d'entre eux s'y rendent pour être en contact avec la nature et 31 % pour bénéficier des jeux d'enfants.

Ces utilisateurs fréquentent de préférence les espaces verts situés à proximité de leur domicile (81 %), 36 % d'entre eux sont attentifs à la qualité paysagère et patrimoniale.

Les autres facteurs privilégiés sont la grande superficie de l'espace vert (26 %) et la présence de mobilier urbain (22 %).

**Parmi les 15 espaces verts enquêtés, les trois plus fréquentés sont :**

- Le Square Thibaud
- Le Parc de la Sennetière
- Le Parc de la Rogère.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les résultats de ce questionnaire et sur leur exploitation, vous pouvez consulter le site internet de la mairie (page « Résultats du questionnaire sur les espaces verts »).



Square Thibaud, 2024



Parc de la Sennetière, 2024



Parc de la Rogère, 2024

## Assemblée

# CITOYENNE



A l'issue des élections municipales de 2020, le maire de La Bernerie-en-Retz et son conseil municipal ont décidé de mettre en place une assemblée citoyenne, afin de favoriser la participation des habitants à la vie de la commune et de faciliter la communication entre habitants et élus.

Cette instance de démocratie locale est ouverte à tous avec une volonté de représentativité des différents quartiers.

L'assemblée citoyenne est une force de réflexion et de proposition autour de projets d'intérêt public, qui met à profit les expériences personnelles de ses membres (professionnelles, sociales, associatives, etc.). Son fonctionnement est encadré par une charte citoyenne.

Elle ne dispose pas de pouvoir décisionnaire, celui-ci incombant aux élus du conseil municipal. La contribution de ses membres se fait à travers des projets concrets, tels que la gestion des déchets et de l'eau, la mobilité, la sauvegarde

du patrimoine naturel et foncier, le développement des activités culturelles.

Afin d'assurer la fonction de trait d'union entre les élus et les habitants de la commune, les bénévoles de l'assemblée citoyenne se tiennent à disposition des bernériens pour recueillir toutes leurs questions, remarques ou propositions constructives. Vous trouverez ci-joint un trombinoscope des membres, qui peuvent être contactés via l'adresse de messagerie [acbernerie@protonmail.com](mailto:acbernerie@protonmail.com)



# CCAS

## Colis ou repas de fin d'année, pour les plus de 75 ans

*Chers aînés, préparez-vous pour les festivités de fin d'année!*

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous proposer deux modalités pour célébrer ensemble cette fin d'année. Vous avez la possibilité de choisir entre un colis gourmand ou de nous rejoindre pour le repas de fin d'année qui aura lieu le **dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024** à la salle des fêtes Olivier Hureau à La Bernerie-en-Retz.

**Pour garantir une bonne organisation, il est indispensable de vous inscrire auprès du CCAS avant le 15 novembre 2024.**

La distribution des colis se fera par le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les membres du CCAS durant la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> semaine de décembre. Si vous n'êtes pas chez vous lors de la livraison, pas d'inquiétude! Un deuxième passage sera programmé, et si nécessaire, vous pourrez récupérer votre colis à la mairie jusqu'à la fin décembre.

Nous espérons vous voir nombreux, que ce soit autour de la table ou par la réception de votre colis. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Prenez soin de vous, et à très bientôt pour ces moments conviviaux.



**contact**  
Christelle MARY  
02 40 82 71 17  
[ccas@mairie-labernerie.fr](mailto:ccas@mairie-labernerie.fr)



### Vous pouvez vous inscrire :

- à la mairie,
- sur le site internet de la commune : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr) Rubriques Vos démarches / CCAS / Démarches en ligne / Inscription au repas ou colis,
- avec le coupon à remettre en mairie.



Coupon-réponse au dos de cette page.



# CCAS suite

## Les après-midi rencontre à la Maison Magrés : un moment de partage et de découverte pour les plus de 65 ans

Vous avez envie de passer un bon moment, de découvrir de nouvelles activités ou simplement de faire de belles rencontres? Venez partager un après-midi convivial à la Maison Magrés.

Tous les derniers mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h, nous vous accueillons pour des moments chaleureux autour de jeux de société, de discussions et d'ateliers variés : atelier gourmand, floral, activités manuelles... il y en a pour tous les goûts!

L'accès est libre et gratuit.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, pas de souci, nous pouvons organiser votre transport.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions ou à partager vos suggestions, nous sommes à votre écoute pour rendre ces rencontres encore plus enrichissantes.

Rejoignez-nous pour partager ensemble des instants de détente et de bonne humeur!



### contact

Christelle MARY  
02 40 82 71 17  
ccas@mairie-labernerie.fr

De janvier à décembre : Maison Magrés - 23 rue Jean Duplessis  
Sauf juillet et août : rendez-vous à la Salle Bellevue



## Coupon réponse REPAS DES AINÉS ou COLIS -au choix-

REPAS DES AINÉS	COLIS DES AINÉS
Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre 2024 Salle des Fêtes Olivier Hureau À partir de 12h15 jusqu'à 17h30	Colis remis au domicile par le Maire, les Adjoint(e), les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS Semaine 49/50
Nom, Prénom : Adresse : 44760 La Bernerie-en-Retz Téléphone : Date de naissance :	Nom, Prénom : Adresse : 44760 La Bernerie-en-Retz Téléphone : Date de naissance :
<b>Souhaite</b>	<b>Souhaite</b>
<input type="checkbox"/> <b>Participer au repas</b> <input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> Couple	<input type="checkbox"/> <b>Recevoir le colis</b> <input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> Couple
Date de naissance du coinjoint.e :	Date de naissance du coinjoint.e :
Vous disposez d'un moyen de transport pour vos rendre au repas ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Les conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis de 75 ans devront s'acquitter du montant de 26 € correspondant au coût du repas (à l'ordre du Trésor Public)	
<b>COUPON RÉPONSE à remettre au CCAS de La Bernerie-en-Retz (Mairie)</b> <b>Avant le vendredi 15 novembre 2024</b>	

# PETIT RETOUR en arrière

## Commémorations du Centenaire de l'Union Nationale des Combattants de LA BERNERIE-EN-RETZ\_MÉMOIRE

*L'Union Nationale des Combattants de La Bernerie-en-Retz a été déclarée en préfecture de Loire-Inférieure le 17 juin 1924 mais elle existait depuis 1920, en témoigne le livre des comptes.*

Pour préparer ces commémorations, une commission dite du « centenaire » a été mise sur pied avec huit adhérents et la décision fut prise de célébrer ce centenaire en 3 phases : l'écriture d'un livre, une exposition de matériels et une journée commémorative.

### 1- Le livre du centenaire

Ce livre relate la genèse de l'Union Nationale des Combattants. Son but était de rendre un hommage à tous ceux qui se sont battus et qui ont œuvré pour que nous soyons libres. Il montre la pérennité de l'association intimement liée à l'histoire de la ville. Il a tout d'abord été imprimé à 180 exemplaires puis, suite à une demande croissante, une réimpression de 50 exemplaires a été nécessaire.

### 2- Exposition : « la métamorphose de la tenue du poilu de 1918 »

Son but était de montrer l'évolution de la tenue du poilu de 1918 pour arriver à la tenue du soldat des années 2020. De nombreux partenaires dont l'École du Génie d'Angers, les Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Nantes et de Saint-Nazaire, la Délégation Militaire Dé-



partementale, des collectionneurs privés et de nombreux adhérents ont été sollicités. Aux dires des visiteurs et à la lecture des marques de témoignages écrites dans le livre d'or, force est de constater que la qualité des matériels présentés, la mise en lumière des tenues et la disposition des vitrines ont fait l'unanimité. Tous les retours ont été positifs.

### 3- Journée de commémoration du samedi 15 juin

Plus de 200 participants sont venus de Nantes et de Saint-Nazaire, appartenant à diverses associations patriotiques pour honorer de leur présence cette cérémonie. De nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes.



52 porte-drapeaux ont participé à cette cérémonie. Jamais la ville de La Bernerie-en-Retz n'avait regroupé en un même lieu autant de drapeaux. Une messe, des musiques, un échange de poème, un lâcher de pigeons et un banquet ont orchestré cette journée.



Un grand merci aux membres de la commission centenaire, aux adhérents et à l'ensemble des partenaires qui ont permis la pleine réussite de ces commémorations.



# PETIT RETOUR

## en arrière (suite)

### Tous en mer

Pour la deuxième année, 4 jeunes bernériens et 1 jeune monastérien ont pu bénéficier début août d'un week-end de voile, grâce aux dons récoltés lors de la journée de solidarité « Tous en mer », en avril 2023.



Au départ du port du Crouesty (porte d'entrée vers le Golfe du Morbihan, où certains bateaux de l'association sont amarrés), ils ont pu découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la vie à bord, entre moments de convivialité et apprentissage du maniement d'un grand monocoque.

Ils étaient encadrés par Romain (skipper expérimenté) et Dorine (bénévole) tous deux membres de l'association Tous en mer, association créée dans le but de favoriser la découverte et l'apprentissage des sports nautiques pour tous les publics, et en priorité pour des personnes qui n'y ont pas eu accès, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou liées à un handicap ou une maladie.

La météo étant au rendez-vous, ils ont pu naviguer dans la baie de Quiberon, vers les îles de Houat et Hoedic.

De très bons souvenirs pour ces jeunes qui sont revenus ravis de leur séjour en mer et un grand merci à Nadia et à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce projet.

### Saison estivale

Toutes les animations programmées, cet été, ont pu être proposées. Vous avez pu venir découvrir, chanter, danser, applaudir et rire, tout au long de ces deux mois.

#### Bilan de la saison estivale :

- 7 animations pour les enfants et grands enfants : musique, conte, magie...,
- 7 concerts : rock, jazz, bretons...,
- 3 soirées dansantes : 14 juillet, 15 août et le bal de la rentrée,
- 7 déambulations dans les rues et aux abords de la plage,
- Et bien d'autres, sciences tours (2 dates), partenariat pour l'après-midi rollers sous la Halle...

Nous remercions les associations qui ont organisé des animations, lors de cette période estivale : l'École de musique avec son Festival, Les Amis de l'Orgue avec les concerts à l'église, Kerverner Raez Dansou et Tradifolie pour les soirées d'initiations à la danse, le Tennis de table avec son tournoi, l'Amicale des chasseurs et sa journée festive sous la Halle, la Bibliothèque, le Cinéma...

La commission « animations » vous donne rendez-vous pour le marché de Noël.



# A VOS AGENDAS

### Bourse aux jouets

**Dimanche 10 novembre**, l'Amicale Laïque organise au profit du TÉLÉTHON une bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture, à la salle des fêtes de 9 h à 17 h.

Buvette et vente de gâteaux sucrés/salés sur place.



Renseignements au  
06 79 04 91 68

### Commémoration de l'armistice de 1918

**Le 11 novembre**, nous commémorerons l'armistice de 1918 et nous rendrons hommage à tous les morts pour la France.

Les cérémonies à La Bernerie-en-Retz se dérouleront selon la chronologie suivante :

**09 h** : Rassemblement devant la mairie, lever des couleurs, défilé vers le cimetière, allocutions, dépôt de gerbes, honneurs aux morts pour la France.

**10 h** : Aubade de la musique de Villeneuve devant la salle des fêtes suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité aux participants.

**11 h** : Messe à l'église des Moutiers-en-Retz.

**12 h** : Mot de remerciement de Madame la maire des Moutiers-en-Retz suivi d'un vin d'honneur.

**13 h** : Banquet à la salle des fêtes des Moutiers-en-Retz, sur réservation.

### Fest-Noz

Pour le Téléthon, Kerradan organise une Fest-Noz et mise sur la spécificité de son territoire entre

Bretagne et Vendée en proposant un groupe Breton, Ar Men Du, et un groupe vendéen, Chacegalerie. Deux univers musicaux très appréciés des danseurs avec une musique populaire, traditionnelle et festive.

Rendez-vous le **samedi 23 novembre** à la salle des Fêtes à 21h. Entrée 8 €.

### Les chenilles processionnaires



La chenille processionnaire est un fléau pour les pins et autres arbres, elle est dangereuse pour l'homme et les animaux domestiques car urticante et allergisante.

Comme chaque année, avec le concours des chasseurs bernériens, la commune va procéder à la destruction des nids de chenilles. Elle aura lieu le **samedi 7 décembre**.



Si des cocons sont visibles dans vos propriétés, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie au 02 40 82 70 56, afin de nous indiquer les endroits où sont localisés ces nids.

### Les vitrines décorées

*Voyagez dans un monde féérique et poétique. Plongez à travers une histoire d'amitié entre un oiseau et un petit garçon.*

Venez participer au jeu des vitrines organisé, pour sa septième année, par la mairie en partenariat avec l'UCAB.

Les recherches pourront débuter le mardi 3 décembre au soir et les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie des vœux à la population, ainsi que la remise des lots aux trois gagnants.

#### Pourquoi le 3 décembre ?

Cette année, la municipalité vous propose, en plus du jeu des vitrines, de venir devant la mairie de 18 h à 19 h, le mardi 3 décembre, pour découvrir les illuminations de la mairie et partager ensemble un moment de convivialité.



# A VOS AGENDAS *suite*

## Le marché de Noël

Le marché de Noël de La Bernerie-en-Retz aura lieu le samedi 14 et dimanche 15 décembre, sous la Halle (en cas de mauvais temps à la salle Omnisport).



Il sera ouvert le **samedi 14 décembre de 10 h 30 à 19 h** et le **dimanche 15 décembre de 10 h 30 à 18 h**.

Une trentaine d'exposants de la gastronomie et de l'artisanat vous accueilleront à leur stand. Tous les articles que vous trouverez en vente sur le marché, sont fabriqués localement et de manière artisanale.

Vous pourrez y retrouver dans la partie gastronomie : huîtres, chocolats, gâteaux, boissons : vins, bières mais aussi miel, safran... Puis, sur les stands d'artisanat : bijoux, vêtements, objets en bois, en acier, en tissus mais aussi des décorations pour votre table, vos chambres, votre maison ou même l'extérieur. En résumé pleins d'idées de cadeaux pour petits et grands.

En ce qui concerne la partie festive, la municipalité vous propose des sculptures de ballons, des ballades en calèches, des animations musicales, la rencontre avec le



Père Noël et pourquoi pas une photo souvenir dans son atelier. Et comme, depuis quelques années, le Père Noël nous offre un feu d'artifice, le samedi à 18 h 30, à la Grande Plage.

Vous pourrez lors de ces deux journées vous restaurer au stand de l'école avec de bonnes crêpes.

Il vous sera également, proposé une buvette avec le traditionnel vin et/ou chocolat chaud.

## Cérémonie des vœux

Le maire, Jacques PRIEUR, et le Conseil Municipal vous invitent à la **Cérémonie des vœux 2025, le samedi 11 janvier à 18 h 30, à la salle des fêtes Olivier Hureau.**

Ce moment permettra à la municipalité de faire un résumé des actions réalisées lors de l'année 2024 et des projets pour l'année à venir. Nous partagerons ensuite, un moment d'échange et de convivialité.

## Informations pour les associations / commerçants et entreprises

### Point communication

La municipalité vous propose plusieurs supports de communication sur lequel vos informations peuvent passer :

- Bulletin municipal - Attention il devient trimestriel (mars, juillet et novembre),
- Site internet,
- Intra-muros,
- Panneaux lumineux,
- Réseaux sociaux,
- Points presse : sur inscription le vendredi, au plus tard précédent le point presse. Rendez-vous qui a lieu les lundis des semaines paires à 10h, en mairie.

Pour l'envoi des informations ou l'inscription au point presse, envoyez un mail à [communication@mairie-labernerie.fr](mailto:communication@mairie-labernerie.fr)

### Points animation

Avant de programmer votre événement, n'oubliez pas de demander :

- Auprès de la mairie :
  - o Événements dans une salle : la disponibilité des salles communales
  - o Événements extérieurs : une occupation du domaine public pour l'octroi d'un arrêté municipal
- Auprès de la DDTM
  - o Événements se déroulant sur la plage (demande à faire au minimum 2 mois avant le jour J).
- Auprès de la Fédération des associations :
  - o La disponibilité du matériel.

Si vous avez besoin vous pouvez poser toutes vos questions à [animation@mairie-labernerie.fr](mailto:animation@mairie-labernerie.fr)

# BIBLIOTHÈQUE

## L'automne à la bibliothèque !

Quand les premières feuilles d'automne tourbillonnent, venez découvrir les romans de la rentrée littéraire, emprunter des romans policiers, documentaires, BD, albums jeunesse ou adulte. Voir des expos. Rencontrer les artistes lors des Café-Rencontres, écrire, ou écouter des histoires...

## Expositions

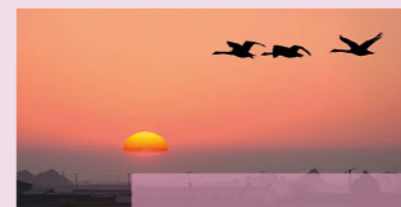
*Suite à l'expo peinture 4 saisons d'Isabelle Monnier, du mois de septembre, 3 expos photos de l'automne à l'hiver vous sont et seront proposées : Photographes du Pays de Retz - 4 saisons avec Alain Barré, Loïc Bouin, Céline Gracia.*

- **Alain Barré avec « Des oiseaux dans la Baie », du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre.**

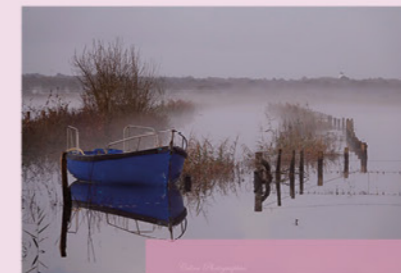
- **Loïc Bouin avec « Jurassic Garden », du 19 novembre au 4 janvier 2025.**

Café-Rencontre : Macro Photo le vendredi 29 novembre 17 h - 18 h 30.

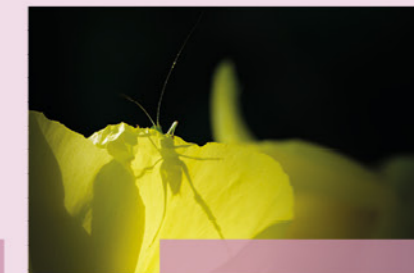
- **Céline Gracia avec « Un hiver entre marais et Loire » du 28 janvier au 1<sup>er</sup> mars.**



Alain Barré



Céline Gracia



Loïc Bouin

## Heure du conte, une heure pour rêver !

Les contes du jeudi des petites vacances scolaires.



**Contes d'automne :** les 13 février pour les 3/5 ans et 20 février pour les 6/8 ans de 10 h 30 à 11 h 30.

Spécial petits lecteurs le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h.

**Heure du conte :** 14 h 30 les 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 février.

Avec Les Raconteuses de la Bibliothèque.

Le conte est suivi d'une animation. Gratuit sur réservation.

La Bibliothèque est ouverte les mardi - mercredi - samedi : 10 h - 12 h et le vendredi : 10 h - 12 h et 16 h 30 - 18 h 30. Pour « Spécial petits lecteurs » : 1<sup>er</sup> mercredi du mois 14 h - 16 h.

## Atelier d'écriture créative

Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 h à 16 h, rendez-vous les 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre et 16 janvier.

Public adulte - Atelier limité à 9 personnes - Animé par Anny et Marie-Claire.

## contact

N'hésitez pas, faites un petit tour à la bibliothèque !  
3, Chaussée du Pays de Retz  
Tél. 02 44 06 25 89  
[bibliotheque.labernerie@gmail.com](mailto:bibliotheque.labernerie@gmail.com)  
<http://mabib.fr/biblioclub-labernerie/>

# Les Amis DE L'ORGUE

L'association vous propose un concert exceptionnel à Noël, avec des artistes des Pays de la Loire et du Pays de Retz, après plus de 30 ans de silence en décembre !

Rendez-vous le **dimanche 15 décembre** à 16 h, à l'Eglise Notre Dame de Bon Secours de La Bernerie-en-Retz, avec l'Ensemble vocal Guillaume BONI, à la direction Etienne ROULLET et à l'orgue Martine ROCHEDREUX.



L'Ensemble vocal Guillaume BONI a été créé à Nantes en 2010 par Etienne ROULLET. Il réunit une formation de 18 choristes amateurs ou professionnels, autour d'un répertoire de musique chantée a cappella ou avec instruments : orgue, ensemble baroque (flûtes, viole, continuo...).

Etienne ROULLET est formé dans la grande tradition de la Maîtrise de la Cathédrale à Nantes dès l'âge de 8 ans. Il prolonge ses apprentissages en orgue et chant aux Conservatoires de Nantes et Angers.

**contact**  
 Réservation conseillée par mail : [orgami44760@gmail.com](mailto:orgami44760@gmail.com)

Martine ROCHEDREUX est organiste titulaire de l'Orgue à l'église Saint Félix de Nantes, professeur de formation musicale au CRR de Nantes et la Directrice Artistique des Amis de l'Orgue de La Bernerie.

Entrée libre participative au profit des artistes.



L'Ensemble vocal Guillaume BONI, son chef de Chœur Etienne ROULLET.

## Tennis de table

L'association organise un **DARK PING** le **vendredi 22 novembre** de 20 h à 22 h 30, à la salle Omnisport. L'entrée est de 5 €

## Tradifolie

De la musique, de la danse, un brin de folie ! Pour petits et grands

**Le petit bal - Bal jeune public.**

Des musiques pour danser et faire la fête.



Venez danser en famille dans une belle ambiance chaleureuse et colorée, n'hésitez pas ! Un bal jeune public, un après-midi festif pour découvrir en famille des danses de la Renaissance, bretonnes et traditionnelles...

**Le petit bal d'hiver costumé**

- Il était une fois... aura lieu le **mercredi 12 février** de 15 h 30 à 16 h 30 à la salle Bellevue.



# ÉCOLE DE MUSIQUE et danse

**MUSIQUE :** L'école de musique et danse de La Bernerie-en-Retz a encore des places en accordéon diatonique, en violon, en saxophone et clarinette, ainsi qu'en batterie.

**DANSE :** Les cours de danse ont repris, pour enfant à partir de 5 ans et jusqu'aux adultes, le mercredi après-midi et soirée. Vous pouvez toujours venir nous rejoindre. L'école vous propose de la danse contemporaine, jazz et classique.

**CHANT :** Si vous désirez chanter dans un ensemble, venez voir notre chorale adulte « Chant'Retz ». Nous sommes présents à l'école tous les lundis à partir de 19 h 30 (hors vacances scolaires).

Nous proposons, également, des cours individuels de technique vocale. Si vous désirez perfectionner votre voix, apprendre à respirer, et à chanter, n'hésitez pas à prendre contact. Les cours sont le jeudi matin et après-midi.

**contact**  
 Toute demande est à faire par courriel : [emab44@gmail.com](mailto:emab44@gmail.com) ou au 02 40 21 25 72. Notre site internet peut vous renseigner, sur nos cours, nos professeurs, et nos animations de l'année : [www.musiquedansebernerie.com](http://www.musiquedansebernerie.com)

**ANIMATIONS :**

**Samedi 23 novembre à 21 h,** l'association organise un concert « Bern'and Blues » au Domaine de la Gressière, salle de l'Orangerie avec le groupe « The Eletrick Dukes ».

Une partie des recettes sera reversée au Téléthon.

**Samedi 8 mars à 21 h,** l'association organise un concert « Benérie Do Brazil » au Domaine de la

Gressière, salle de l'Orangerie avec le groupe « Amazonia ».

Une partie des recettes sera reversée à « Planète Amazone » pour la lutte contre la déforestation de la forêt Amazonienne.

**Samedi 15 mars à 21 h,** un concert-rencontre des ateliers de musiques actuelles des écoles de musique du Pays de Retz est organisé à l'amphithéâtre de Pornic.

Billetterie dans les Offices de tourisme ou sur place les soirs des concerts.



## La Roue Tourne en Retz

Avec près de 60 adhérents, l'association s'est beaucoup développée depuis 2 ans avec le mixage des VAE et des vélos musculaires. La Roue Tourne en Retz est vraiment orientée vers le vélo plaisir détente. Oubliez toute notion de performance, afin de créer du lien et de donner envie de faire du sport, ce qui est très bon pour le corps et l'esprit !

« La Roue Tourne en Retz est passée à la vitesse supérieure »

Côté convivialité, l'association organise différents événements tout au long de l'année (Sortie

à la journée, téléthon, galette des Rois, fête du vélo et fête du sport, repas de fin d'année...). « Nous envisageons l'achat d'un deuxième porte-vélos supplémentaire, avec le nombre d'adhérents en constante augmentation, afin que tout le monde puisse profiter des sorties. Il faudra aussi que l'on investisse dans des GPS vélo afin de faciliter la lecture des circuits en roulant, plus sécurisant que le plan papier pour les encadrants. Une demande de formation à l'utilisation du vélo en milieu urbain a été vivement demandée par un



grand nombre d'adhérents. Nous allons nous rapprocher d'un spécialiste pour assurer le déroulement d'une formation... »

**contact**  
 La Roue Tourne en Retz  
 44760 La Bernerie-en-Retz  
 06 50 14 03 56  
[larouetourneenretz@gmail.com](mailto:larouetourneenretz@gmail.com)

# COUP DE MAIN

## informatique et rédactionnel

### Le coup de main informatique

Chaque semaine, l'équipe de sept bénévoles se mobilise pour lutter contre l'exclusion sociale en combattant l'illectronisme ou l'incapacité d'utiliser les outils numériques qui peuvent mener à l'exclusion.

Le « coup de main informatique » permet de :

- débiter avec un ordinateur et internet,
- faciliter les démarches administratives,
- échanger avec la famille, les amis,
- naviguer sur internet,



• s'informer, se distraire, et ceci quel que soit son âge.

N'attendez plus et venez à la Salle Les Vés (derrière la mairie)!

**Les mercredis à partir de 14 h et les vendredis à partir de 10 h.**

### Le coup de main rédactionnel

**Les mercredis sur rendez-vous, au 02 40 82 70 56 « le Coup de main informatique » élargit ses services en offrant une assistance pour la rédaction, entre 16 h et 18 h.**

Accompagnée d'un bénévole, soumise aux devoirs de réserve et de neutralité et à l'obligation de discrétion, la personne sera guidée pour la rédaction de démarches administratives, comme les impôts, les assurances ou encore la rédaction de lettres, de CV.

# NOUVEAU

## à La Bernerie

### Delph Inky Tattoo

Artiste confirmée, titulaire d'un DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique) aux Beaux-Arts de Paris, je suis tatoueuse à La Bernerie (centre).

Après l'obtention de ma certification hygiène et salubrité, j'ai reçu une solide formation auprès d'une tatoueuse exigeante et talentueuse, ce qui m'a permis d'exercer en shop à Pornic pendant près d'un an.

J'ai monté un studio privé à La Bernerie et c'est avec plaisir que je vous y accueille du lundi au samedi à partir de 14 h sur rendez-vous!

A l'écoute du client, je réalise des tattoos aux styles divers avec cependant une spécialité en tattoos fins et

déliçats : mix entre styles réaliste et old school, motifs ornementaux, floraux, lettrages ou dessins qui peuvent aussi être très inspirés de ceux écrits ou dessinés par le client lui-même ou par un proche (dessins, écritures d'enfants, de grands-parents, du client...).



Je propose également des tatouages éphémères au henné ou au jagua (encre noire bleutée provenant d'un fruit à coque d'Amérique centrale).

### contact

Vous pouvez voir les projets que je réalise et les flashes proposés sur les réseaux sociaux (Delph Inky tattoo // delph\_inky\_tattoo)  
Merci de me contacter au 06 64 17 09 87 ou par mail : delphinkyttt@gmail.com

### RéflexSoDouce

RéflexSoDouce, un cabinet de mieux-être pour tous ceux qui cherchent à se ressourcer et à retrouver leur équilibre intérieur ouvre à La Bernerie-en-Retz.



Hélène Guéry, professionnelle du bien-être et de la médecine douce, est ravie de partager son savoir-faire et sa passion pour la santé physique, mentale et émotionnelle, avec les habitants de la commune et des environs.

Formée à de nombreuses techniques holistiques par le toucher

et par le son, Hélène propose des soins personnalisés pour prendre soin du corps, de l'esprit et des émotions de chacun de ses participants.

Experte en Réflexologie Combinée (faciale, auriculaire, palmaire, plantaire et dorsale) et Accompagnatrice en mieux-être par la pratique de soins naturels, grâce aux fréquences et aux résonances sonores, vous trouverez au cabinet RéflexSoDouce, un accueil pour vous offrir

des moments uniques de détente et de ressourcement, en pleine présence.

Que vous souhaitez retrouver votre énergie, apaiser votre esprit, soulager vos tensions; tout en vous offrant une parenthèse de détente, Hélène est là pour vous accompagner et retrouver toutes vos capacités d'auto-régulation.

RéflexSoDouce se distingue par la présence, la douceur, la confidentialité et la bienveillance qui entourent chaque soin. « Je m'engage à offrir des soins de haute qualité, avec finesse, précision et douceur. En écoutant le corps et en utilisant les bienfaits des vibrations sonores sur le corps, j'aide mes participants à se reconnecter à eux-mêmes et à leurs ressentis. »

### contact

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter Hélène Guéry au 06 83 33 44 87 ou visiter son site internet à l'adresse <https://www.reflexsodouce.fr/>

## Inseretz recrute !



Si vous recherchez une activité salariée à temps partiel ou plus, sachez qu'INSERETZ propose des missions de travail sur le Pays de Retz, chez les particuliers, collectivités, associations ou entreprises en tant que :

- Agent de ménage ou d'entretien,
- Jardinier (tonte, taille de haies, désherbage, débroussaillage...),
- Manutentionnaire (petit déménagement, pièces à vider...),
- Agent polyvalent pour des petits travaux (peinture, tapisserie, montage de meubles, maçonnerie...).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la mise à disposition de personnel au 02 40 82 80 37. Nathalie, Eric et Philippe se feront un plaisir de vous répondre.

Depuis plus de 30 ans, l'association INSERETZ a pour mission l'insertion de demandeurs d'emploi dans une activité durable sur le territoire. Chaque année, ce sont près de 100 personnes qui sont mises à disposition par l'association et qui bénéficient d'un accompagnement individualisé.

INSERETZ - 1 Rue François Arago - 44210 Pornic - 02 40 82 80 37 - [contact@inseretz.fr](mailto:contact@inseretz.fr) - [www.inseretz.org](http://www.inseretz.org)

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.





## Novembre

### Dimanche 10

**Bourse aux jouets** de 9 h à 17 h, salle des fêtes au profit du Téléthon. (Page 17)

### Lundi 11

**Commémoration** de l'armistice de 1918. (Page 15)

### Vendredi 22

**Dark Ping** de 20 h à 22 h 30, à la salle Omnisport. Entrée 5 €. Org. ASBTT.

### Samedi 23

**Concert** « Bern'and Blue » au Domaine de la Gressière. Org. par l'École de Musique. (Page 21)

**Fest Noz** à la salle des Fêtes à 21 h. Entrée 8 €. Org. par Kerverner Raez Dansou au profit du Téléthon. (Page 17)

## Décembre

### Dimanche 1<sup>er</sup>

**Le repas des aînés** inscription avant le 15 novembre. (Page 13)

### Mardi 3 décembre

**Moment de convivialité**, devant la mairie de 18 h à 19 h, pour découvrir les illuminations de la mairie et le jeu des vitrines. (Page 17).

### Samedi 7 décembre

**Les chenilles processionnaires**  
Inscription en mairie au 02 40 82 70 56. (Page 17)

### Samedi 14 - Dimanche 15 décembre

Le **marché de Noël** aura lieu le samedi de 10h30 à 19h et le dimanche de 10h30 à 18h, sous la Halle.

Nombreux exposants de la gastronomie et de l'artisanat.

Nombreuses animations en présence du Père Noël : musique, balade en calèche, sculpture de ballons... Sans oublier le cadeau de notre cher Père Noël le samedi à 18h30 : le feu d'artifice.

Buvette et crêpes sur place.

### Dimanche 15 décembre

**Concert de Noël**, 16 h à l'église par les Amis de l'Orgue. (Page 20)

## Janvier

### Samedi 11

**Les vœux du maire** : Le maire, Jacques PRIEUR, et le conseil municipal vous invitent à la Cérémonie des vœux 2025 à 18 h 30, à la salle des fêtes Olivier Hureau.

## Février

### Mercredi 12

**Petit bal d'hiver** costumé de 15 h 30 à 16 h 30, à la salle Bellevue, organisé par Tradifolie. (Page 20)

### Les jeudis

**Heure des contes** : le 13/02 pour les 3/5 ans et le 20/02 pour les 6/8 ans. (Page 19)

### Mairie de La Bernerie-en-Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : [accueil@mairie-labernerie.fr](mailto:accueil@mairie-labernerie.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Samedi 9h30 à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois, fermé juillet et août)

